



# ACADÉMIE DE BESANÇON

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## INVITATION PRESSE

### **REMISE DES PRIX DU CONCOURS « NON AU HARCÈLEMENT » 2025 RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE BESANÇON**

Lundi 16 juin 2025 | 17 h 30

**Nathalie Albert-Moretti, Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté et de l'académie de Besançon, Chancelière des universités, remettra, lundi 16 juin 2025 à partir de 17 h 30, au Rectorat de l'académie de Besançon, salle du Conseil, les prix académiques du concours « Non au harcèlement » 2025.**

Reconduit pour la 11<sup>e</sup> année consécutive, le prix Non au Harcèlement propose aux élèves, de l'école au lycée, de créer, dans le cadre d'un projet pédagogique, un support de type affiche ou vidéo.

Ce projet a pour vocation de :

- sensibiliser les élèves et les personnels éducatifs au harcèlement à l'école ;
- donner la parole aux élèves en les rendant acteur de la prévention ;
- inciter à la mise en place d'un plan global de prévention dans les écoles et les établissements pour réduire les violences et améliorer le climat scolaire.

Le concours « Non au harcèlement » est organisé avec le soutien de la MAE.

Vous êtes cordialement invités à assister à cette remise de prix.

Adresse : Rectorat de l'académie de Besançon – 10 rue de la Convention 25000 Besançon

Guillaume RIVOIRE  
Rectorat de la région académique  
Bourgogne-Franche-Comté et de l'académie de Besançon

Tél : 03 81 65 49 38 / 06 76 62 69 81  
10 rue de la Convention  
25 030 Besançon

@RA\_BFC  
@acbesancon